

Évolution positive des indicateurs du recouvrement

Les indicateurs du recouvrement affichent des évolutions positives pour le sixième mois consécutif. Le niveau des impayés est globalement en baisse, alors que les demandes de délais diminuent.

À fin septembre, le taux d'impayés, hors taxations pour non déclaration de l'ensemble des entreprises du secteur privé, est en diminution de 0,02 point sur un an. L'amélioration provient des entreprises de moins de 250 salariés alors que le taux se dégrade légèrement pour les entreprises dont les effectifs sont compris entre 250 salariés et 2 000 salariés.

À fin août, les demandes de délais pour les très petites entreprises (moins de 10 salariés) continuent d'afficher une baisse significative sur un an glissant (- 20,6 %). Cette diminution est comparable à celle du mois précédent. Sur les trois derniers mois, la baisse est semblable (- 20,8 %), mettant bien en avant que, malgré plusieurs années de diminution, le phénomène se poursuit.

Sur l'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, les demandes de délais sont en léger recul sur un an (- 1,8 %). Ce retour à la baisse est à mettre au crédit des PME (9 à 249 salariés).

Chiffre clé

73 ans c'est l'âge de la Sécurité Sociale

L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. **En 2017**, elle a collecté **112 milliards d'euros** de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

Indicateurs internes à la gestion de l'organisme

Évolution annuelle à fin septembre 2018

Entreprises du secteur privé

Taux des restes à recouvrer hors taxations pour non déclaration (sur 12 mois glissants) - 0,02 pt

Évolution annuelle à fin août 2018

Entreprises - 10 salariés

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) - 20,7 %

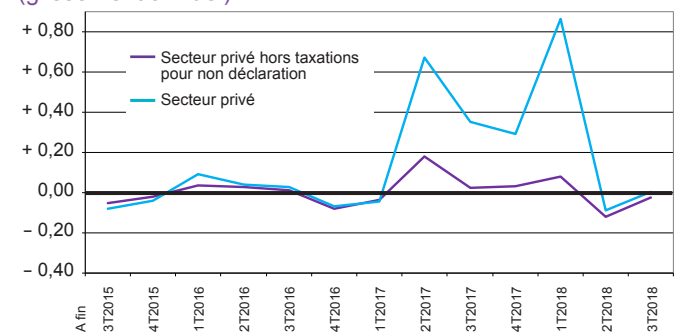
Entreprises + 9 salariés

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) - 1,8 %

Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

Source : Urssaf - Acoiss

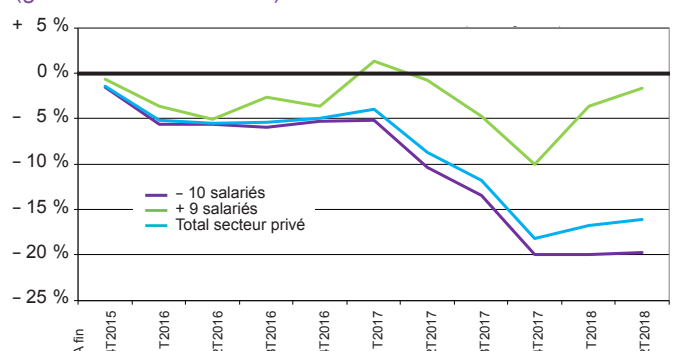
Évolution des taux des restes à recouvrer en point (glissement annuel)



Note : en 2017, une nouvelle loi sur le calcul des taxations pour non déclaration a eu pour conséquence l'augmentation de ce type de créance.

Source : Urssaf - Acoiss

Évolution des demandes de délais (glissement sur 12 mois)



Source : Urssaf - Acoiss

La croissance de l'emploi en faible hausse ce trimestre

Au 2^e trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est en hausse trimestrielle de 0,3 %, grâce au secteur tertiaire et à la construction. Près de 12 200 emplois ont été créés durant ces trois mois. Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 63 400 salariés (+ 1,4 % sur un an). Dans le même temps, l'emploi national augmente à un rythme légèrement moins soutenu (soit + 1,3 % sur un an).

La masse salariale progresse de 3,8 % sur un an cumulé (+ 4,0 % pour le seul 2^e trimestre), soit une progression comparable à celle observée au plan national. La croissance de la masse salariale, très dynamique depuis début 2017, affiche ainsi six trimestres avec une hausse supérieure à 3,0 %. Sur un an, sa progression découle aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi. En effet, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) reste dynamique et accélère par rapport au trimestre précédent (+ 2,6 % sur un an contre + 1,5 % à fin mars 2018). Il s'établit à 3 366 €. Au niveau national, la hausse du SMPT est moins rapide (+ 2,1 %).

Une stabilisation du nombre de DPAE

À fin juillet, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en augmentation de 0,8 % sur un an, soit une croissance moins importante que celle observée le mois dernier. Cette progression découle de la croissance des CDI alors que les CDD de moins d'un mois sont en léger repli (- 0,2 %). Sur les trois derniers mois connus, le nombre de DPAE diminue de 1,3 % du fait de la contraction des CDD de moins d'un mois (- 1,6 %).

À l'inverse, le nombre de DPAE en CDI enregistre une importante progression sur un an glissant (+ 9,0 %). Cette croissance importante se maintient depuis plusieurs mois. Sur les trois derniers mois connus, la tendance est cependant moins favorable (+ 5,0 %).

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle à fin juillet 2018

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants)	+ 0,8 %
Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants)	- 1,3 %
Nombre de CDI (sur 12 mois glissants)	+ 9,0 %
Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants)	- 3,6 %
Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants)	- 0,2 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	1 316 255

Évolution annuelle à fin juin 2018

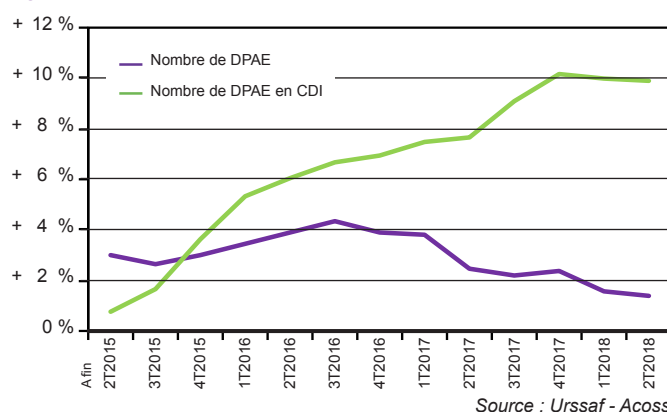
Effectifs salariés	+ 1,4 %
Salaire Moyen Par Tête	+ 2,6 %
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées)	4 702 898

Évolution annuelle du 2^e trimestre 2018

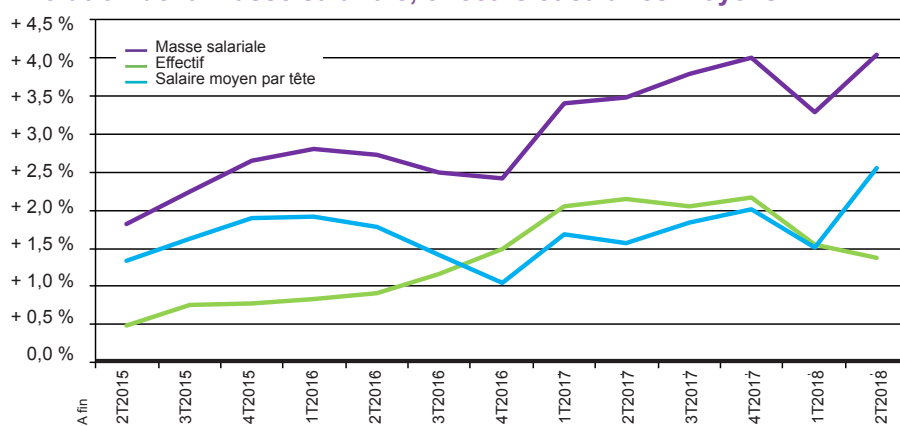
Assiette salariale	+ 4,0 %
--------------------	---------

Source : Urssaf - Acooss

Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



Évolution de la masse salariale, effectifs et salaires moyens



AVERTISSEMENT. Le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acooss Stats 269 disponible sur www.acooss.fr. De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.